



Sous le signe du Tau. De la fraternité laïque à l'abbaye, Saint-Antoine et son réseau de dépendances dans les Alpes occidentales, du XI^e au XV^e siècle

Julie Dhondt



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/17316>

DOI : 10.4000/cem.17316

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Julie Dhondt, « Sous le signe du Tau. De la fraternité laïque à l'abbaye, Saint-Antoine et son réseau de dépendances dans les Alpes occidentales, du XI^e au XV^e siècle », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 24.1 | 2020, mis en ligne le 21 septembre 2020, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cem/17316> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.17316>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Sous le signe du Tau. De la fraternité laïque à l'abbaye, Saint-Antoine et son réseau de dépendances dans les Alpes occidentales, du XI^e au XV^e siècle

Julie Dhondt

- 1 Aux alentours de 1070, un noble prénommé Jocelyn rapporta en Viennois les reliques du saint égyptien Antoine. Son retour de Constantinople fit l'objet de nombreux récits légendaires médiévaux et, encore à l'époque moderne, les chroniqueurs ne cessèrent de commenter cette translation mystérieuse.

Jocelin retourna en France où il fut reçu de tout le peuple avec des marques de joie.

Jocelin ne sachant où il pourrait mettre ce sacré dépôt, [il le fit] porter avec lui dans tous ses voyages [...] et même à la guerre¹.



- 2 Si cet anonyme s'attarda sur la description des pérégrinations des ossements de saint Antoine, c'est qu'il fallut une remontrance du pape Grégoire VII pour que Jocelin consente finalement à déposer les reliques de saint Antoine dans l'église de La Motte-aux-Bois en 1074². Ce petit village, situé entre Grenoble et Valence, au cœur du comté d'Albon-Viennois, prit ainsi le nom de Saint-Antoine-en-Viennois. Alors que la maladie du feu sacré, l'*ignis sacer*, aujourd'hui identifié comme l'ergotisme gangréneux, faisait de nouveaux ravages dans la région, les populations désorientées cherchèrent protection et guérison auprès d'un saint local. Cette récente translation de reliques encouragea les malades à croire en les vertus de ce saint venu d'Égypte : d'ermite du désert, saint Antoine devint un saint thaumaturge réputé par un miraculeux hasard de

la piété³. Le prêtre séculier responsable des reliques fut rapidement dépassé par cet engouement et, dans l'incapacité de gérer l'afflux de pèlerins, il restitua alors l'église Saint-Antoine à l'église mère de Vienne.

- 3 En 1083, Gontard, vicaire de l'église de Vienne et évêque de Valence, avec l'accord du chapitre de Vienne, décida de confier l'église Saint-Antoine aux Bénédictins de Montmajour⁴. Localement, l'action des moines fut également soutenue par la naissance d'une fraternité dédiée au soin des malades dans les années 1090. La fondation de ce petit groupe de laïcs, par Gaston et son fils Guérin, deux nobles locaux, traduisait ainsi l'élan insufflé par la diffusion des courants évangéliques et apostoliques en cette fin du XI^e siècle. Ces frères adoptèrent une forme de vie religieuse destinée à incarner un idéal de pauvreté, de fraternité et de service au prochain. Placée sous la tutelle des Bénédictins de Montmajour, la fraternité s'engagea finalement sur la voie de l'institutionnalisation grâce au soutien des autorités ecclésiastiques. En 1247, Innocent IV accorda à ses membres le statut de chanoines réguliers puis, en 1297, Boniface VIII érigea son prieuré en abbaye indépendante soustraite à la tutelle de Montmajour. Les Bénédictins furent alors chassés de Saint-Antoine et les chanoines réguliers prirent possession de l'église et de ses précieux ossements. La régularisation progressive de la fraternité laïque ne fut que le corollaire de la volonté de ses membres de mener une vie religieuse à la fois contemplative et active. Autour des reliques de saint Antoine et de leur vocation d'hospitalité, les chanoines élaborèrent des pratiques liturgiques, dévotionnelles et thérapeutiques et la congrégation se présenta ainsi comme une voie nouvelle dans le milieu canonial.

Historiographie et sources : une abbaye méconnue

- 4 L'abbaye de Saint-Antoine demeura longtemps dans l'ombre des études historiques. La plupart du temps citée à titre d'exemple, l'abbaye ne fit que ponctuellement l'objet de travaux scientifiques. Des précurseurs de l'histoire antonine, Hippolyte Dijon et Luc Maillot-Guy, aux travaux fondateurs d'Adalbert Mischlewski⁵, en passant par Italo Ruffino⁶, l'historiographie de Saint-Antoine fut toujours scindée entre deux tendances : les monographies locales et l'histoire événementielle, parfois seulement institutionnelle, consacrée à la création de l'ordre canonial et à sa lutte contre la tutelle imposée par l'abbaye de Montmajour. Aujourd'hui, l'histoire de Saint-Antoine continue d'attirer les chercheurs. L'abbaye ayant essaimé un peu partout en Europe, ses archives sont elles-mêmes largement dispersées, ce qui a naturellement suscité, comme pour les autres grandes abbayes occidentales, des études menées par aires géographiques. Si en Allemagne les recherches ont pu être fédérées autour d'Adalbert Mischlewski⁷, en Italie⁸ comme en France⁹, les travaux autour de Saint-Antoine restent ponctuels et se concentrent souvent sur un seul volet de l'étude : économique, hospitalier ou liturgique. Mes recherches ont pour but de transcender ces divisions nationales contemporaines et la segmentation des thématiques dans une approche réticulaire qui allie histoire événementielle et locale pour un éclairage nouveau sur la dynamique d'ensemble du réseau de l'abbaye de Saint-Antoine. L'extrême étendue de ce dernier invite toutefois à la prudence : la tutelle de l'abbaye dauphinoise n'avait évidemment pas la même signification partout. Plus les dépendances étaient éloignées de leur maison mère, plus leur autonomie était grande. Toutes les implantations antonines n'étaient pas comparables. J'ai donc choisi de me concentrer sur le cœur du réseau, les

Alpes occidentales¹⁰, le seul pour lequel une dynamique réticulaire est véritablement perceptible.

- 5 Le renouvellement de l'histoire de Saint-Antoine passait aussi et surtout par un changement de méthode et un retour aux sources. Méconnues, les archives de l'abbaye n'en demeuraient pas moins abondantes : de Lyon¹¹ à Marseille¹², en passant par Grenoble¹³, Gap¹⁴ et Turin¹⁵, les fonds étaient aussi divers que denses, constitués en grande majorité de chartes isolées. Ces sources ont évidemment leurs lacunes, comme l'absence de chroniques médiévales, la première histoire de l'ordre n'intervenant qu'au début du XVI^e siècle sous la plume d'Aymar Falco, lui-même chanoine de Saint-Antoine¹⁶. Les inventaires font aussi défaut pour la période médiévale¹⁷, rendant inévitable l'étude des inventaires modernes¹⁸. Les dépouillements ont permis de dégager des informations ponctuelles qu'il s'agissait ensuite de mettre en relation. Les données textuelles ont ainsi été traitées dans une base de données FileMaker comportant trois types d'entrées, par document, par dépendance et par personnage. Cette première ressource a été complétée par plusieurs fichiers Excel issus du dépouillement des inventaires modernes. Certaines de ces données ont ensuite fait l'objet d'un traitement spatial par un logiciel de système d'information géographique (SIG), Qgis. Ces différents outils m'ont permis de développer une approche multiscalaire, revue dans sa chronologie comme dans son espace, et d'élaborer de nombreuses analyses graphiques – cartes, tableaux et diagrammes – jusqu'alors inexistantes pour l'abbaye de Saint-Antoine (fig. 1 et 2).

Fig. 1 – La naissance du réseau de Saint-Antoine (1180-1240)

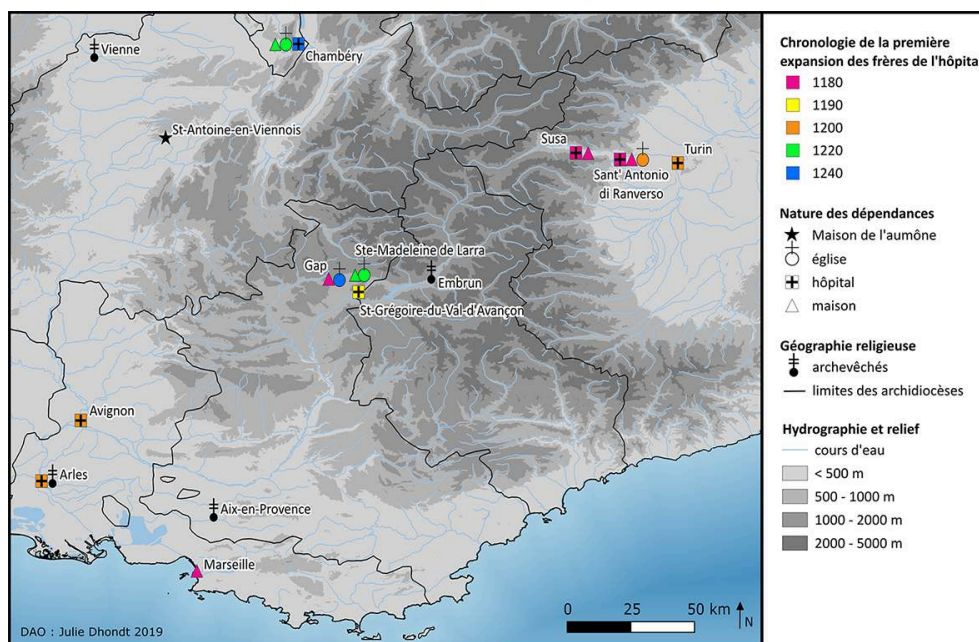
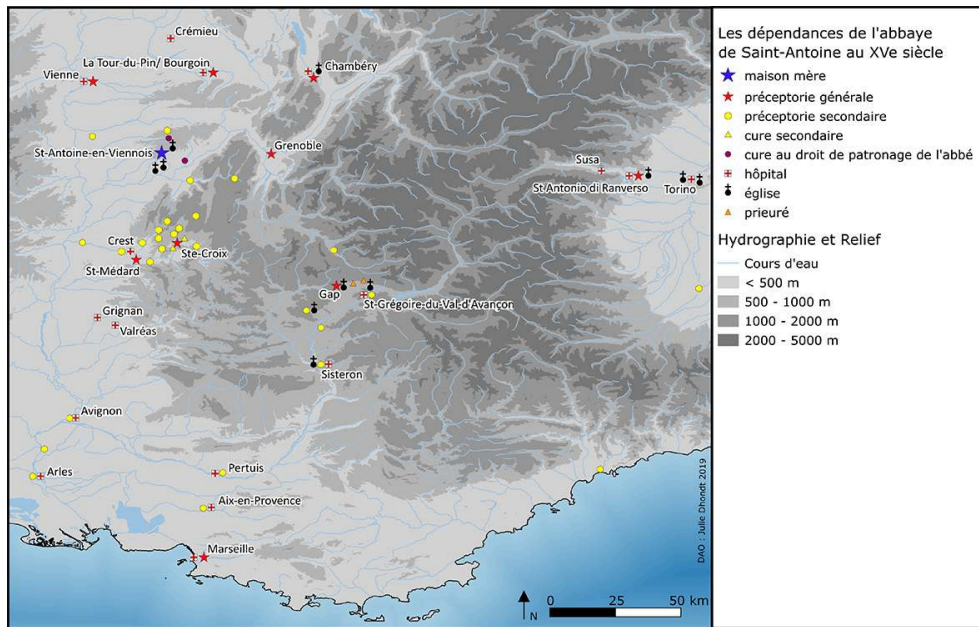


Fig. 2 – Le réseau des dépendances de Saint-Antoine au XV^e siècle

Étudier le réseau canonial de Saint-Antoine : définition et enjeux du concept

- 6 Ces recherches s'inscrivent dans une réflexion plus large menée sur le concept de réseau et son interprétation en milieu canonial. Le choix de ce paradigme n'est pas anodin et nécessite d'emblée quelques éclaircissements. La validité de cet outillage conceptuel a déjà été largement démontrée à la suite du colloque du CERCOR en 1985, intitulé *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*¹⁹. Par la suite, cette réflexion autour de la notion de réseau fut alimentée par de nombreuses études qui mirent au jour des congrégations méconnues²⁰ ou des dynamiques présentes au sein des ordres plus traditionnels, mais jusque-là ignorées²¹. Toutefois, l'utilisation massive du concept, parfois à mauvais escient, m'invite à le définir plus précisément dans ses différentes acceptions. Le réseau de dépendances de Saint-Antoine relève avant tout d'une réalité territoriale, même si la dynamique organisationnelle qu'il engendre le transforme aussi en un vecteur de l'institutionnalisation, encourageant la mutation progressive de la fraternité en ordre canonial. La formation d'un réseau institutionnalisé de l'abbaye de Saint-Antoine suppose alors la mise en place d'une hiérarchie et des modalités de contrôle établies par l'abbaye mère pour ses dépendances. Corollaire de ces dernières, le réseau de Saint-Antoine s'affirme aussi comme un puissant réseau financier, dans lequel l'ensemble des flux – taxes annuelles pour le versement de la pension due à l'abbaye de Montmajour, rente attribuée au grand hôpital de Saint-Antoine – convergent vers la maison mère. Cette réflexion pose en toile de fond la question des acteurs : le réseau ne vit pas seulement au travers de ses structures, mais est bien incarné par des hommes et des femmes qui bousculent parfois sa fixité par des pratiques individuelles et informelles. Sociales, autour de la question de la propriété foncière et de ses transactions, ou liturgiques, par la fondation de chapelles privées, ces pratiques transforment le réseau de Saint-Antoine en un réseau plus personnel qui dépasse le cadre de la communauté canoniale stricto sensu. Au-delà

d'une dynamique interne, le concept de réseau invite ainsi à penser la congrégation des chanoines de Saint-Antoine dans son insertion au sein de la société. Dans cette optique, il s'agit également de mettre en exergue la spécificité du modèle économique de l'abbaye, ses structures comme ses ressources.

- 7 En somme, le concept de réseau permet de mettre l'accent non seulement sur les expressions matérielles et les acteurs de la mouvance fraternelle de Saint-Antoine, mais aussi sur ses dynamiques, structurelles et informelles. D'une part, le paradigme restitue le caractère processuel de la fondation de l'abbaye de Saint-Antoine²², en ne l'enfermant ni dans son statut de fraternité primitive, ni dans celui d'ordre, dont l'effectivité ne s'affirme qu'au XIV^e siècle. D'autre part, en sus de l'intérêt porté aux structures et aux acteurs, le concept de réseau met en exergue les dynamiques d'intégration encouragées par les chanoines afin d'assurer la transposabilité et la pérennité de leur modèle. Ces *habitus* propres à l'abbaye de Saint-Antoine invitent à une réflexion autour de la convergence des normes et des pratiques et participent à la construction de l'identité de la congrégation. Ainsi, le Tau bleu sur l'habit de couleur foncée des chanoines s'affirma comme le symbole de l'appartenance au groupe canonial et cet emblème contribua à l'uniformisation du mouvement et ce, dès la seconde moitié du XIII^e siècle. De la norme imposée par l'institution, à la coutume et aux pratiques personnelles et communautaires des chanoines, émerge ainsi une forme de vie religieuse unique en Dauphiné. Hors des cadres traditionnels, la congrégation de Saint-Antoine incarne la diversité et le foisonnement d'une communauté d'hommes et de femmes tiraillée entre la conformité aux cadres normatifs et les particularismes locaux.

Vers la définition d'un nouveau mouvement canonial : l'hybridité des chanoines de Saint-Antoine

- 8 La problématique de ma thèse découle ainsi de la rencontre entre ce double questionnement tout d'abord interne, sur la fondation et le fonctionnement d'un ordre canonial, puis externe, sur son intégration dans la société de la fin du Moyen Âge. Comment concilier vocation originelle d'assistance et idéal apostolique et évangélique avec l'insertion dans le monde séculier ? La perspective chronologique apparaissait d'emblée comme inévitable dans la structuration du propos, les ruptures institutionnelles s'affirmant comme autant de scissions à mettre en valeur dans le récit historique de ce réseau tout au long de ces quatre siècles. Des origines à sa fondation en ordre canonial en 1247 (partie I), puis à son érection en abbaye en 1297 (partie II), Saint-Antoine et son réseau de dépendances se sont transformés en une puissance religieuse et politique au cœur du Dauphiné et de la Savoie (partie III). Contrainte de redéfinir son unité à la suite des bouleversements du Grand Schisme et de la dynamique réformatrice, l'abbaye continua pourtant de rayonner jusqu'à la fin du XV^e siècle (partie IV). La vocation primitive d'assistance perdura, comme en témoigne l'organisation des hôpitaux, mais fut progressivement transformée. Les chanoines se concentrèrent sur l'accueil liturgique et dévotionnel, confiant la matérialité du séjour et des soins aux malades à des laïcs aux statuts divers ou à des confréries locales.
- 9 Cette réflexion considère donc l'histoire de Saint-Antoine comme un observatoire privilégié des mutations de la *vita religiosa* de la fin du Moyen Âge. Dans cette perspective, la spécificité du chanoine de Saint-Antoine ne résidait pas tant dans sa fonction, le soin aux malades atteints de *l'ignis sacer*, que dans son hybridité. Ma thèse

est ainsi l'occasion d'établir des comparaisons avec les ordres militaires et hospitaliers²³ ainsi que les ordres mendiants²⁴, l'ordre canonial de Saint-Antoine empruntant tour à tour certaines de leurs particularités. Le chanoine de Saint-Antoine était un religieux hybride, mi-mendiant, mi-hospitalier, soumis à une règle monastique et à un mode de vie communautaire et cloîtré, alors même que l'itinérance le conduisait à pratiquer la prédication et la mendicité et que, par son activité temporelle d'hospitalité, il s'immisçait dans le monde séculier et en prenait certains traits. Pleinement investis dans leurs vies séculières, les chanoines de Saint-Antoine n'en rejetèrent ni les ressorts économiques, ni les liens de féodalité. Mendiant, hospitalier, prêtre, le chanoine de Saint-Antoine pratiquait ce que le cadre de son couvent lui proposait et lui imposait, incarnant ainsi une forme d'opportunisme nuisible à son image. Ces impossibles définition et catégorisation de l'ordre canonial dans son ensemble, comme de ses membres, se traduisirent par l'absence d'émergence de modèle de sainteté au sein de sa communauté. Pour pallier ce manque de charisme des origines et d'exemple de vie remarquable, l'ordre canonial fit de la polysémie de saint Antoine le chantre de son action et de son unité symbolique. Chacune des facettes du saint représenta ainsi les différentes voies empruntées par les chanoines dans une synthèse étonnante. Ermite à la clochette, il rappelait l'itinérance et les quêtes pratiquées par les frères, tandis que thaumaturge il personnifiait leur vocation hospitalière, contribuant au rappel des origines. Enfin, abbé, il figurait l'institution dont il était à la fois l'initiateur et le produit. Saint Antoine incarnait ainsi pleinement le modèle de la communauté qui lui était vouée.

- 10 « Sous le signe du Tau » s'épanouissait ainsi un entre-deux, une voie médiane entre la vie canoniale régulière et la vie laïque séculière.
- 11 « Sous le signe du Tau » s'affirmait une abbaye singulière, puissance politique et religieuse au cœur du Dauphiné et de la Savoie.
- 12 « Sous le signe du Tau » signifiait alors écrire l'histoire d'un lieu, d'un cadre institutionnel et économique – d'une mouvance confraternelle à une congrégation canoniale, d'une maison à une abbaye chef d'ordre à la tête d'un réseau de dépendances – et des hommes et des femmes qui firent de ce symbole l'engagement d'une vie.

Reçu : 31 mars 2020 – Accepté : 3 mai 2020

NOTES

1. GRENOBLE, *Bibliothèque municipale*, Q 339, p. 3.
2. GRENOBLE, *Bibliothèque municipale*, U 917, p. 161, cité dans L. MAILLET-GUY, « Documents et notes pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Antoine », *Annales Dauphinoises* (1902), p. 174.
3. J. DHONDT, « Les dauphins et le culte de Saint-Antoine (XIV^e-XIV^e siècles) : de l'intercession du saint thaumaturge à celle du garant de la pérennité de la lignée delphinale », in S. ÉDOUARD (dir.), *Saintetés politiques du IX^e au XVIII^e siècle. Autour de la Lotharingie-Dorsale catholique*, Paris, 2020, p. 67-82.

4. U. CHEVALIER, *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique & analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*, t. 1, Valence, 1913, p. 407, n° 2366 et t. 7, Vienne, 1926, p. 8, n° 126.
5. H. DIJON, *Le Bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et de la Ligue, 1562-1597*, Grenoble, 1900. *ID.*, *L'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné : histoire et archéologie*, Grenoble, 1902. L. MAILLET-GUY, *Les Commanderies de l'Ordre de Saint-Antoine en Dauphiné*, Ligugé (Vienne), 1932 ; *ID.*, *Les Grands prieurs de l'abbaye de Saint-Antoine*, Lyon, 1923 ; *ID.*, *Les Paroisses antoniennes de l'ancien diocèse de Vienne : Saint-Antoine, Marnans, Roybon, St-Marcellin etc.*, Grenoble, 1910 (Aux bureaux de la « Croix de l'Isère ») ; *ID.*, « Les origines de Saint-Antoine », *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 42 (1908), p. 66-78 et 182-186. Voir notamment son étude principale : A. MISCHLEWSKI, *Grundzüge der Geschichte des Antoniterordens bis zum Ausgang des 15. Jahrhunderts.*, Cologne/Vienne, 1976 ; *ID.*, *Un ordre hospitalier au Moyen Âge : les chanoines réguliers de Saint-Antoine-en Viennois*, Grenoble, 1995.
6. I. RUFFINO, *Storia ospedaliera antoniana : studi e ricerche sugli antichi ospedali di sant' Antonio abate*, Turin, 2006 (Studia Taurinensa, 21).
7. Les études sont regroupées autour d'une revue fondée par Adalbert Mischlewski : l'*Antoniter Forum*.
8. R. VILLAMENA, « Religio Sancti Antonii Viennensis. Gli Antoniani tra Medioevo ed età moderna », *Bolletino della Deputazione di Storia patria per l'Umbria*, 104/1 (2007), p. 79-141 ; *ID.*, « Religio sancti Antonii Viennensis. Gli antoniani a Perugia e in Umbria », *Bolletino della Deputazione di storia patria per l'Umbria*, 105 (2008), p. 97-160 ; *ID.*, « I Cerretani come intermediari degli Antoniani (a proposito de due documenti del 1315 e del 1492) », in *Gli ordini ospedalieri tra centro e periferia*, Rome, 2007, p. 211-230 ; L. FENELLI, *Il tau, il fuoco, il maiale : i canonici regolari di sant'Antonio Abate tra assistenza e devozione*, Spolète, 2006 ; *ID.*, *Dall'eremo alla stalla : storia di Sant'Antonio abate e del suo culto*, Rome, 2011 ; E. FILIPPINI, *Questa e carità*, Novara, 2013. Plus récemment Mariangela Rapetti a également mené des recherches sur l'expansion de l'abbaye de Saint-Antoine en Sardaigne et dans le Val de Suse, voir par exemple : *L'espansione degli Ospedalieri di Sant'Antonio di Vienne nel Mediterraneo Occidentale fra XIII e XVI secolo. Archivi e documenti*, Perugia, 2017.
9. Y. KINOSSIAN, *L'abbaye de Saint-Antoine et ses préceptories dans les diocèses de Vienne et de Grenoble (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, 1994 ; D. LE BLÉVEC, *La part du pauvre : l'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e siècle au milieu du XV^e siècle*, Rome, 2000 ; P. PARAVY, « Le pèlerinage à Saint-Antoine », *Provence historique*, 166-41 (1991), p. 475-484 ; *EAD.*, « La mémoire de Saint-Antoine à la veille de la Réforme. Le témoignage d'Aymar Falco (1534) », in A. DUBREUCQ (dir.), *Écrire son histoire : les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Étienne, 2005, p. 583-609.
10. Mon étude porte sur un territoire large, qui s'étend de la vallée du Rhône à la plaine du Pô à l'ouest, et des rives du lac Léman à la Méditerranée. La préceptorie de Ranverso n'est étudiée que jusqu'à Turin, toutes ses dépendances situées plus à l'est – jusqu'à Venise – ne sont pas prises en compte en raison de leur faible participation à la dynamique réticulaire et aux modalités de contrôle exercées par l'abbaye mère.
11. Archives départementales du Rhône, série 49 H.
12. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, séries 2 H et 56 H.
13. Archives départementales de l'Isère, série 10 H et Bibliothèque municipale de Grenoble, divers documents.
14. Archives départementales des Hautes-Alpes, 10 H 1.
15. 15 Archivio di Stato di Torino, Materie ecclesiastiche, Abbazie, Ranverso, Sant'Antonio, Mazzo unico et Materie ecclesiastiche, Regolari di qua dai monti, mazzo 15 ; Archivio dei SS. Maurizio e Lazzaro in Torino, Sant' Antonio di Ranverso.

16. A. FALCO, *Antoniana historiae compendium ex variis iisdemque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus, necnon rerum gestarum monumentis collectum, una cum externis rebus quam plurimis scitu memoratuque dignissimis.*, Lyon, 1534.
17. Un seul exemple d'inventaire pour la période médiévale, rédigé en 1336 et pour la préceptorie de Gap uniquement : Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 56 H 3559.
18. 18 Archives départementales de l'Isère, 10 H 1, 10 H 2, 10 H 3, J 577, INV 38/218 ; Archives départementales du Rhône, 49 H 1.
19. *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, Saint-Étienne, 1991.
20. C. CABY, *De l'érémisme rural au monachisme urbain : les Camaldules en Italie à la fin du Moyen Âge*, Rome, 1999 ; I. CARTRON-KAWE, *Les pérégrinations de Saint-Philibert : genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Rennes, 2009 ; N. DEFLOU-LECA, *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances, V^e-XIII^e siècle : un monastère dans la société du haut Moyen Âge*, Saint-Étienne, 2010 ; Y. VEYRENCHÉ, *Chanoines réguliers et sociétés méridionales : l'abbaye de Saint-Ruf et ses prieurés dans le sud-est de la France (XI^e-XIV^e siècle)*, Turnhout, 2018.
21. D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL, I. ROSÉ, D. RUSSO et C. SAPIN (dir.), *Cluny : les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013.
22. C. CABY, « Fondation et naissance des ordres religieux : remarques pour une étude comparée des ordres religieux au Moyen Âge », in G. MELVILLE et A. MÜLLER (dir.), *Mittelalterliche Orden und Klöster im Vergleich. Methodische Ansätze und Perspektiv*, Berlin, 2007, p. 115-137 ; F. CYGLER et G. MELVILLE, « Nouvelles approches historiographiques des ordres religieux en Allemagne. Le groupe de recherche de Dresde sur les structures institutionnelles des ordres religieux au Moyen Âge », *Revue Mabillon*, 12 (2001), p. 314-321 ; G. MELVILLE, « Alcune osservazioni sui processi di istituzionalizzazione della vita religiosa nei secoli XII e XIII », *Benedictina*, 48 (2001), p. 371-394 ; *Id.*, « Nuove tendenze della storiografia monastica di area tedesca. Le ricerche di Dresda sulle strutture istituzionali degli ordini religiosi medievali », in G. ANDENNA (dir.), *Dove va la storiografia monastica in Italia ? Temi e metodi di ricerca per lo studio della vita monastica e regolare in età medievale alle soglie del terzo millennio*, Milan, 2001, p. 35-51.
23. D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône, 1124 -1312 : ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, 2005 ; A. DEMURGER, *Moines et guerriers : les ordres religieux-militaires au Moyen Âge*, Paris, 2010 ; D. CARRAZ, *Les établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries au Moyen Âge : des territoires aux réseaux*, Clermont-Ferrand, 2014.
24. N. BÉRIOU, « Introduction », in N. BÉRIOU et J. CHIFFOLEAU (dir.), *Économie et religion : l'expérience des ordres mendiants, XIII^e-XV^e siècle*, Lyon, 2009, p. 7-22 ; P. BERTRAND, *Commerce avec dame Pauvreté. Structures et fonctions des couvents mendiants à Liège (XIII^e-XIV^e siècle)*, Genève, 2004 ; *Id.*, « Économie conventuelle, gestion de l'écrit et spiritualité des ordres mendiants. Autour de l'exemple liégeois (XIII^e-XV^e siècle) », in N. BÉRIOU et J. CHIFFOLEAU (dir.), *Économie et religion...*, *ibid.*, p. 101-128 ; P. BERTRAND et L. VIALLET, « La quête mendicante : espace, pastorale, réseaux », in J.-L. FRAY et C. PÉROL (dir.), *L'historien en quête d'espaces*, 2004, p. 347-369.

AUTEUR

JULIE DHONDT

Université Lyon 3, Ciham (UMR 5648)